Zeitschrift: Zeitschrift für schweizerische Geschichte = Revue d'histoire suisse

Band: 16 (1936)

Heft: 1

Artikel: Sur les noms de lieu composés de domnus et d'un vocable

hagiographique et singulièrement sur Donneloye et Donatyre

Autor: Aebischer, Paul

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-73004

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Sur les noms de lieu composés de domnus et d'un vocable hagiographique et singulièrement sur Donneloye et Donatyre.

Par Paul Aebischer.

Ce n'est pas d'hier qu'on a remarqué que, dans les toponymes tirés d'un nom de saint — c'est-à-dire, presque toujours, du nom du patron de l'église paroissiale -, domnus pouvait occuper la place de sanctus: le fondateur de la toponymie française Quicherat, l'avait déjà noté 1. Et Longnon, précisant que sanctus n'était pas le seul qualificatif que le latin ait appliqué aux personnages vénérés par l'Eglise, et que beatus, bien qu'attesté très rarement dans les noms de lieu, ait été tout aussi fréquent dans les textes, avait pour synonyme domnus, forme syncopée de dominus, aux époques mérovingienne et carolingienne, ajoute même que les deux expressions sanctus et dominus « sont employées concurremment dans le testament, écrit vers l'an 700, d'une dame parisienne du nom d'Ermintrude, contenant de nombreuses libéralités en faveur des églises de Paris et des environs: « baselica sancti Dionisi, baselica domni Sinfuriani », de sorte qu'il était tout naturel que beaucoup de noms de lieu correspondissent à des vocables d'églises dans lesquels le nom du saint patron était précédé, non de sanctus, mais de domnus 2.

Domnus était d'ailleurs synonyme — ou presque — de sanctus depuis longtemps avant l'an 700 déjà. Le plus ancien exemple qu'en donne Du Cange, avec ce sens de « saint », daterait des

¹ J. Quicherat, De la formation française des anciens noms de lieu, 1867, p. 70.

² A. Longnon, Les noms de lieu de la France, p. p. P. Marichal et L. Mirot, Paris 1920—1929, pp. 388—389.

alentours de l'an 500: il s'agit d'un passage d'Ennodius³, qui semblerait néanmoins, entre les adjectifs domnus, sanctus et beatus, préférer ce dernier, quand il s'agissait d'un saint, alors qu'il appliquait domnus plutôt aux Pères de l'Eglise 4. Mais, comme l'a établi le R. P. Delehaye, on a des mentions de «domnus Ipolitus», «domnum Gaium», «basilica maiore ad domnum Laurentium » qui seraient antérieures encore à cette date, bien que postérieures vraisemblablement à la fin du IVe siècle 5. Et l'on retrouve ce terme dans la Vie de saint Césaire d'Arles, dans les actes du concile de Tours de 5676, dans ceux du concile d'Autun qui a eu lieu à la fin du VIe siècle 7, dans ceux du concile de Chalon de 639-654 s, ainsi que, en particulier, dans les oeuvres de Grégoire de Tours qui, s'il nous parle de la «basilica sancti Iuliani Arverni», des «reliquias sanctorum Agricolae et Vitalis», de la « basilicam sancti Laurenti et sancti Germani Licaniacensis », de la « basilicam sancti Martini », a également les expressions « beati Martini basilica», «virtutibus sancti ac beatissimi Martini», «beatissime domne Martine »10, et aussi celles de « basilica domni Martini», « gloriosus domnus Martinus »11, et même de « domnus meus Martinus episcopus »12, où domnus paraît avoir, non point la valeur de «saint», mais celle d'un titre ou d'une expression de respect 13.

³ Du Cange, Glossarium mediae et infimae latinitatis, éd. Favre, t. III, p. 173.

⁴ A. Dubois, *La latinité d'Ennodius*, thèse de Clermont-Ferrand, Paris 1903, p. 224.

⁵ H. Delehaye, Sanctus; Subsidia hagiographica, fasc. 17, Bruxelles 1927, pp. 61-63.

⁶ M[onumenta] G[ermaniae] H[istorica], Concilia, t. I, pp. 127 (« domni Martini ») et 133 (« cathedrae domni Petri »).

⁷ MGH, vol. cit., p. 180 (« in honore domini Martini »).

⁸ MGH, vol. cit., p. 214 (« basilica domni Vincenti »).

⁹ MGH, Scriptores rerum merovingicarum, t. I, pars I, pp. 79, 82, 84, 153, etc.

¹⁰ MGH, vol. cit., pp. 157, 589, 593.

¹¹ MGH, vol. cit., pp. 202, 589, 591, 592.

¹² MGH, vol. cit., p. 590.

¹³ Cf. sur ce point M. Bonnet, Le latin de Grégoire de Tours, Paris 1890, p. 146.

Et si plus tard, dans la préface du troisième livre des oeuvres poétiques de Fortunat¹⁴, dans les formules de Sens¹⁵, qui dateraient du troisième quart du VIIIe siècle 16, par exemple, domnus est de plus en plus fréquent au sens de « saint », il faut cependant insister sur le fait — et cette remarque a très justement été précisée par M. Lavergne 17 — que sanctus et dominus, ou mieux domnus, sont employés concurremment dans les textes de la fin du VIIe siècle et du commencement du VIIIe. Si, dans un diplôme de Childebert Ier de 528, connu par une copie du IXe siècle, il est question de la « cellam cum basilica sancti Romani » et de l'« aecclesiae Parisiacae, que est dedicata in honore sanctae Mariae », ce même document parle de l'« aecclesiae sanctorum martyrum Stephani atque Vincentii, necnon et apostolorum 12 ac reliquorum sanctorum domnorum »18, où nous voyons déjà voisiner les deux termes, domnus ayant ici aussi plutôt une valeur de respect, semble-t-il; si, dans un autre diplôme du même roi, datant de 556 et conservé lui aussi en une copie du IXe siècle, ayant trait au « templum in urbe Parisiaca..., in honore sancti Vincentii martiris, cuius reliquias de Spania apportavimus, seu et sancte Crucis vel sancti Stephani et sancti Ferreoli et sancti Iuliani et beatissimi sancti Georgii et sancti Gervasii, Protasii...»19 ce n'est que sanctus qui intervient, flanqué une fois, il est vrai, de beatissimus, et si en 562 un diplôme de Chilpéric Ier parle de « Gallus, abbas de monasterio Anisolae, ... ubi sanctus Carilephus in corpore requiescit »20 — formule que nous allons rencontrer bien souvent —, voici que les deux formes sanctus et domnus apparaissent ensemble, dans un diplôme de Clotaire II daté de 625: « sancti domni Dioni[nsis p]eculiares p[atroni n]os[tri]», et «sancti

¹⁴ MGH, Auctores antiquissimi, t. IV, pars I, p. 49.

¹⁵ L. Beszard, *La langue des formules de Sens*, thèse de Nancy, Paris 1910, p. 81.

¹⁶ K. Zeumer, Über die älteren fränkischen Formelsammlungen, Archiv für deutsche Geschichtskunde, t. VI (1881), p. 11 sqq.

¹⁷ G. Lavergne, Les noms de lieux d'origine ecclésiastique, Revue d'histoire de l'église de France, 20e année, t. XV (1929), p. 182.

¹⁸ MGH, Diplomatum imperii, tomus I, p. 6.

¹⁹ MGH, vol. cit., p. 7.

²⁰ MGH, vol. cit., p. 12.

dom[ni] Dion[insi]s martheris» 21; voisinage qui se retrouve encore dans un diplôme non daté, mais attribuable aux années 584— 626, et émanant du même roi: « Dodo, abba de basileca sancti domni Dioninsio martheris», et «ad basileca ipsius sancti Dioninsio», où le premier de nos adjectifs est employé seul, alors que, quelques lignes plus loin, on retombe sur la «basileca sancti domni Dioninsio » 22. Dès 632-633, par contre, domnus apparaît seul, avec la mention «basele [ca dom]ni Diunensi m[arther]is» d'un diplôme de Clotaire II 23: et on retrouve un « domni Diuninse» dans un texte attribué aux années 629-639 24. Mais, en 625 (ce document ne nous est du reste connu que par une copie du XIIIe siècle) est cité le «monasterium Ierusalem in honore sancti Petri et Pauli et sancti Antonii, quod vulgo appellatur Resbacis, in Meldensi territorio situm » 25: la même année, du reste, une charte, dont nous ne possédons plus qu'une copie du XIIIe siècle aussi, parle de la «basilicam domni Dionysii» 26, de même qu'un original de 627-628 a l'expression « pro reverencia domni Diuninse »27. Quant à beatus, il existait toujours, puisque nous le retrouvons en 653, avec «interciteros gloriosos triumphos marterum beatus Dionisius, Leutherius et Rustecus » 28; et il en était ainsi de sanctus, puisqu'en 651 il est question des « monasteria in honore sancti Petri ac sancti Pauli vel sancti Martini seu ceterorum sanctorum « 29 dans une texte relatif à Stavelot, et qu'en 654 un document parle du «monast[hi]rium sancti Mauricii Agaunis » 30.

Il semblerait malgré tout que, dans la seconde partie de ce VIIe siècle, on employât plus volontiers domnus que sanctus.

²¹ Ph. Lauer et Ch. Samaran, Les diplômes originaux des Mérovingiens, Paris 1908, p. 4; cf. MGH, vol. cit., p. 13.

²² Ph. Lauer et Ch. Samaran, op. cit., p. 4; cf. MGH, vol cit., pp. 13-14.

²³ Ph. Lauer et Samaran, op. cit., p. 5.

²⁴ Ph. Lauer et Ch. Samaran, op. cit., p. 6.

²⁵ MGH, vol. cit., p. 17.

²⁶ MGH, vol. cit., p. 18.

²⁷ MGH, vol. cit., p. 19.

²⁸ MGH, vol. cit., p. 19.

²⁹ MGH, vol. cit., p. 23.

³⁰ Ph. Lauer et Ch. Samaran, op. cit., p. 7.

Voici en effet qu'un diplôme de 659 parle du « peculiaris patroni nostri domni Dioninse » 31, que quatre autres diplômes, attribuables tous à la période allant de 657 à 673 ont les expressions «[san]cti d[omni] Dioninsis», «d[omni] Dioninse» et «[p]atroni nostri domn[i] Dioninsis » 32, et «[m]onasthirii domni Dioninse », qui voisine, il est vrai, avec «sanc[ti] domni Dioninse» répété deux fois 33. Voici encore qu'un document relatif à l'église de Spire mentionne l'« ecclesiam domnae Mariae vel domni Stephani Nimetensis ecclesiae» en 664-66634, de même que St-Bénigne de Dijon est désigné par les termes de «basilicae domni Benigni quae est sub oppidum Divione constructa» dans un diplôme de 664 conservé par une copie du XIe siècle, qui d'ailleurs emploie aussi la formule «basilicam sancti Benigni» 35. Et dans la copie du XIIIe siècle d'un diplôme de 673, le monastère de Montier-en-Der est appelé «monasterium construens supra fluvium Vigore, in honore beatorum Petri et Pauli vel ceterorum sanctorum » 36. Mais si là encore nous voyons réapparaître sanctus, ce dernier est accompagné de domnus dans un passage d'un diplôme de 677, « monasthyrio sancti domni Dionisiae » 37, et domnus figure même seul en 679, avec « cappella domni Martine »38. Et si en 673-681 un document original a trait au «monasterio Anisola,... ubi sanctus Carilephus corpore requiescit »39, de même qu'en 687 il est question du « monasterio Sithiu, quod est constructum in pago Taruanense in honorem sancti Petri vel caeterorum sanctorum », ainsi que d'un établissement religieux construit « in honore sanctae Mariae . . . vel sanctae Pollinae, in loco nuncupante Hunulfo Curte »40, nous retrouvons le « domnus Dioninsius » dans un texte

³¹ Ph. Lauer et Ch. Samaran, op. cit., p. 8.

Ph. Lauer et Ch. Samaran, op. cit., p. 9; cf. MGH, vol. cit., p. 31 sqq,
Ph. Lauer et Ch. Samaran, op. cit., p. 10; cf. MGH, vol. cit., p. 33.

³⁴ MGH, vol. cit., p. 27.

³⁵ MGH, vol. cit., p. 39; cf. Recueil des historiens des Gaules, édit. Delisle, t. IV, p. 648.

³⁶ MGH, vol. cit., p. 30.

³⁷ Ph. Lauer et Ch. Samaran, op. cit., p. 11; cf. MGH, vol. cit., p. 44,

³⁸ Ph. Lauer et Ch. Samaran, op. cit., p. 12; cf. MGH, vol. cit., p. 45.

³⁹ MGH, vol. cit., p. 45.

⁴⁰ Ph. Lauer et Ch. Samaran, op. cit., p. 13; cf. MGH, vol. cit., p. 50,

des environs de 681 ⁴¹, le « monasthirio sancti domni Dionisiae » en 688 dans un autre diplôme original ⁴², le « basilica peculiaris patroni nostri domni Dionisii » en 691 — à côté du reste de trois mentions de la « basileci . . . sancti Dionisii » ⁴³.

Si domnus est un peu plus fréquent, il est néanmoins difficile, pour ne pas dire impossible, de vouloir établir une différence d'usage entre sanctus et domnus, aux alentours de l'an 700 encore. Tout au plus pourrait-on remarquer que domnus n'a pas perdu complètement sa valeur de titre de respect: dans une expression comme « sanctus domnus Dionysius », le mot qui rend vraiment l'idée de « saint », c'est naturellement sanctus, et domnus n'est là que pour intensifier ce qualificatif, pour montrer la vénération méritée par le martyr; cette expression, bref, est exactement comparable - on l'a dit déjà - au « monseigneur saint Denys» postérieur. De sorte que, si domnus, employé seul, a la valeur de « saint », ce n'est là qu'un sens secondaire: sanctus aurait en quelque sorte déteint sur domnus, qui l'accompagnait fréquemment. — Tout au plus encore pourrait-on établir une très légère distinction entre les deux adjectifs, en ce qui concerne les saints auxquels ils s'appliquent: si Grégoire de Tours a qualifié indistinctement saint Martin de sanctus et de domnus, si l'on rencontre sanctus Dionysius en même temps que domnus Dionysius, il paraît par contre que, dans les diplômes, les noms des autres saints sont plutôt précédés de sanctus. Ainsi, en 677, est-il question du « monasthirio sancti Mariae, sancti Petri et Pauli vel citerorum sanctorum, que est constructus in villa Argentoialo »44; ainsi, aux alentours de 692, un document dont il ne reste qu'une copie du XIe siècle mentionne-t-il un « monasterium in loco nuncupato Grasello in honore sancti Victoris martyris et sancti Petri »45; ainsi, en 696, un original rappelle-t-il le nom de « Magnoaldus, abba de monastirio Tusone valle, que est in pago Camliacinse, quem in honore sancti Diunisiae et sancti Marcelli »46; de même qu'une

⁴¹ MGH, vol. cit., p. 46.

⁴² Ph. Lauer et Ch. Samaran, op. cit., p. 13; cf. MGH, vol. cit., p. 51.

⁴³ Ph. Lauer et Ch. Samaran, op. cit., p. 14; cf. MGH, vol. cit., p. 54.

⁴⁴ Ph. Lauer et Ch. Samaran, op. cit., p. 20.

⁴⁵ MGH, vol. cit., p. 57.

⁴⁶ MGH, vol. cit., p. 61.

année plus tard, en 697, on rencontre de nouveau la mention du « monasthirio sancti Mariae, sancti Petri et Pauli vel citerorum sanctorum, que est constructus in villa Argentoialo »47. Mais il faudrait bien se garder de généraliser. Nous avons déjà vu que la cathédrale St-Bénigne de Dijon avait été dénommée «basilica domni Benigni» en 664, et que dans un texte relatif à Spire en 664—666, il est question de l'« ecclesiam domnae Mariae vel domni Stephani Nimetensis ecclesiae». Nous pourrions ajouter qu'en 636 déjà figure la « basilica domni Symphoriani »48, de même qu'en 703, dans la confirmation par Childebert III de la donation du monastère de Limeux à St-Germain-des-Prés faite par Gammon et Adalgude, se rencontre, par trois fois, l'expression « monasthyrio sancti Vincenti vel domni Germani, ubi ipsi - dit-on en commençant — preciosus domnus in corpore requiescit »49, de même encore qu'en 705 environ un autre diplôme de Childebert III cite le nom de « Theudebertus abba de monasterio, quod est in honore peculiaris patroni nostri, sancti Sergii, et domni Medardi episcopi, in suburbio Andegavis urbis constructum »50, de même enfin qu'en 717 est mentionnée à Metz la «basilicam sancti domni Arnulfi vel sanctorum apostolorum, ubi ipse pretiosus in corpore requiescet, hoc est sub opidum Mettensium civitatis »51.

Mais ce sont là des exceptions, qui sont en réalité noyées dans la masse des passages où les saints autres que saint Martin, chez Grégoire de Tours, et surtout saint Denis, dans les diplômes royaux, sont appelés sancti, et non domni. Et même pour ces deux personnages, je l'ai dit tout à l'heure, l'usage est loin d'être fixé, puisque sanctus leur est appliqué, dans l'ensemble, aussi fréquemment que domnus. Ainsi, dans un diplôme de 710, est-il question huit fois de sanctus Dionisius, et trois fois seulement de domnus Dionisius; on y trouve en plus la phrase « inter sancti Martini et sancti Laurente baselicis »⁵². Dans un autre document

⁴⁷ MGH, vol. cit., p. 63.

⁴⁸ Recueil des historiens des Gaules, éd. cit., vol. cit., p. 629.

⁴⁹ Ph. Lauer et Ch. Samaran, op. cit., p. 21; cf. MGH, vol. cit., p. 65.

⁵⁰ MGH, vol. cit., p. 65.

⁵¹ MGH, vol. cit., p. 79.

⁵² MGH, vol. cit., p. 68.

de la même année, je ne trouve que des cas de sanctus, appliqué sept fois tant à saint Denis qu'à saint Martin 53. En 716, par contre, un diplôme original emploie, en parlant de saint Denis, deux fois seulement sanctus, et trois fois domnus 54. En 741, à la phrase « basileca sancti Dionysii, ubi ipse preciosus domnus in corpore requiescit » font suite trois mentions de « sancti Dionysii »55. En 749, s'il est question du « monasterio peculiaris patroni nostri domni Dionisii », le même diplôme parle d'« oratorium aliquod, cui vocabulum est Crux, quod est constructum in honore sancti Martini », ainsi que de « Chillardus abba de ipso monasterio sancti Dionisii » et de la « casam sancti Dionisii »56.

C'en est assez pour que nous puissions nous assurer au moins de ceci: que si, vers le milieu du VIIIe siècle, domnus était bien vivant, sanctus ne l'était en tout cas pas moins. Et pui, j'ajouterais ceci encore: que, tout bien pesé, on a le sentiment que c'était aux saints les plus connus, les plus vénérés, dans un grand rayon ou au contraire en un point déterminé, aux saints dont le culte était le plus ancré dans la religion populaire, qu'on attribuait pour ainsi dire exclusivement le qualificatif domnus. Dans les diplômes, nous l'avons vu, c'est neuf fois sur dix à saint Denis qu'est appliqué cet adjectif; au siècle précédent, ce n'est que le patron de sa ville natale que Grégoire de Tours appelle domnus. Serait-ce peut-être que, si domnus et sanctus ont été également fréquents aux VIIe et VIIIe siècles, le premier avait quelque chose de plus familier, qu'il tenait de plus près à la langue de tous les jours, alors que sanctus était le terme choisi, le mot littéraire?

Il serait vain de multiplier les exemples, d'examiner une à une les chartes mérovingiennes ou carolingiennes pour chercher à expliquer l'emploi de nos deux adjectifs. Contentons-nous pour l'instant de voir ce qu'il en était dans les documents carolingiens des alentours de 750. Un texte de 752 donne une seule fois « domnus Dyonisius », alors qu'il parle à plusieurs reprises de la « villam sancti Dyonisii », de la « casam prefatam sancti Dyo-

⁵³ MGH, vol. cit., p. 69.

⁵⁴ MGH, vol. cit., p. 74.

⁵⁵ MGH, vol. cit., p. 101.

⁵⁶ MGH, vol. cit., p. 106.

nisii », etc.57. Dans les chartes qui suivent, l'idée de « saint » est toujours rendue par sanctus 58: en une dizaine d'années, soit entre 752 et 766 environ, domnus ne nous est donc attesté qu'une fois. Mais il n'a pas disparu: un diplôme auquel on peut précisément attribuer une date voisine de 764 mentionne une « basilicam sancti Petri et Pauli apostolorum vel ceterorum sanctorum domnorum »59. Et dans une donation de Pépin au monastère de Fulda, celui-ci est dénommé « monasterium Fulda, ubi domnus Bonefacius corpore requiescit » 60, de même que dans un autre diplôme émanant du même prince, l'abbaye de St-Denis est appellée « monasterium sancti et gloriosissimi domni Dyonisii martyris», formule qu'on retrouve presque telle quelle dans un document de 768 61. Un diplôme de Carloman, daté de 771, parle lui aussi du « monasterium sancti Dionysii martyris, ubi pretiosus domnus cum sociis suis requiescit »62, et cette phrase se rencontre, presque sans changement, dans le premier en date des diplômes conservés émanant de Charlemagne, soit dans un diplôme de 769 33.

Et si, dans les années qui suivent, sanctus est bien plus fréquent que domnus, rien ne prouve que celui-ci ait eu, dans la réalité, une vie moins robuste que son concurrent, puisque le latin des diplômes et des chartes ne saurait prétendre représenter que de fort loin la langue et le vocabulaire usuels. Un diplôme de 772 a par trois fois, il est vrai, l'indication de l'« ecclesie Treverice sancti Petri et sancti Maximini», mais une fois aussi celle des « ecclesias domno Petro vel sancto Maximino »64. La

⁵⁷ MGH, Die Urkunden der Karolinger, t. I, p. 3.

⁵⁸ MGH, vol. cit., pp. 4 (sancti Karilefi), 5 (sancti Salvatoris vel sancte Marie), 9 (sancti Dionisii martyris), 11 (sancti Dyonisii), 12 (sancto Dionisie; Munte sancto Micaelo arcangelo; sancto Dionisio), 14 (beatae Dei genitricis Mariae et sancti Petri apostoli vel caeterorum sanctorum), 15 (ecclesie sancti Michaelis archangeli de monasterio, quod est constructum in insula Rheni que vocatur Hohenaugia), et 17 (sancto Dionisio, etc.)

⁵⁹ MGH, vol. cit., p. 29.

⁶⁰ MGH, vol. cit., p. 30.

⁶¹ MGH, vol. cit., pp. 31 et 35.

⁶² MGH, vol. cit., p. 74.

⁶³ MGH, vol. cit., p. 79.

⁶⁴ MGH, vol. cit., pp. 96-97.

même année encore, il est question par deux fois dans un document de la «basilica sancti Uincenti et sancti Germani sub opidum Parisius constructa, ubi ipse praetiosus domnus in corpore requiescit», par trois fois de la «basilicae sancti Uincenti vel domni Germani », et une fois de la « sancta ecclesia domni Uincenti et sancti Germani »65, domnus, dans ce dernier exemple, qualifiant saint Vincent, et non plus saint Germain, comme dans les autres cas. Il n'en reste pas moins que, dans les diplômes, domnus tend à prendre une place précise: on l'emploie, non point pour faire précéder un vocable hagiographique du qualificatif « saint », mais quand on parle des reliques conservées par telle église ou tel monastère. Nous en avons déjà un exemple dès le milieu du VIe siècle, avec le diplôme de Chilpéric Ier de 562, et ils ne sont pas rares par la suite: en 772, par exemple, le monastère de Lorsch est appelé « monasterium quod dicitur Lauresham, quod est constructum in honore beatorum apostolorum Petri et Pauli vel ceterorum sanctorum et ubi preciosus domnus et sanctus preclarus martyr Nazarius in corpore requiescit »66. Dans une donation par Charlemagne de l'île de Sermione (lac de Garde) à St-Martin de Tours, cette église porte le nom de « ecclesiam beatissimi confessoris sancti Martini...ubi preciosus domnus corpore requiescit »67; en 773, le couvent de Fulda est désigné par les mots « monasterio Fulda, ubi ipse pretiosus domnus Bonifacius corpore requiescit », formule qui se retrouve plus ou moins en 775 68. Mais ajoutons immédiatement que, pour ces mêmes années, nous avons des mentions « sancti archangeli Michaelis vel ceterorum domnorum »69, « ecclesie Mettensis et domni Stephani peculiaris patroni nostri »70 en 775, «basilica peculiaris patroni nostri domni Dionisii marthyris » en 778 71, « basilica sancti Uincenti vel domni

⁶⁵ MGH, vol. cit., pp. 103-104.

⁶⁶ MGH, vol. cit., p. 98. Cf. une formule semblable dans un diplôme de l'an 777, vol. cit., p. 161.

⁶⁷ MGH, vol. cit., p. 116.

⁶⁸ MGH, vol. cit., pp. 123 et 150.

⁶⁹ MGH, vol. cit., p. 99 (a. 772).

⁷⁰ MGH, vol. cit., p. 131.

⁷¹ MGH, vol. cit., p. 168.

Germani »⁷² en 779, « ecclesia Parisiaca, que est in honore sanctae Mariae..., sancti Stephani protomartyris et sancti Dionysii et sancti Germani et sancti Marcelli vel sancti Chlodoaldi confessoris et ceterorum dominorum constructa »⁷³ en 774—800, où nous trouvons domnus, non plus figé dans une formule, mais usité dans des dénominations ou des usages qui paraissent réfléter l'usage de tous les jours.

Ce qu'il y a de certain en tout cas, répétons-le, c'est que sanctus et domnus ne représentent pas des couches lexicales différentes, la couche domnus étant sous-jacente à la couche sanctus. En réalité, les deux adjectifs voisinent sans cesse dans le temps, de sorte que si M. Lavergne exagère les précautions en disant qu'« il ne paraît pas sûr que l'emploi de domnus devant un vocable hagiographique soit un indice d'ancienneté »⁷⁴, il a en partie raison, en ce sens qu'un toponyme composé de sanctus peut être aussi ancien, et même plus ancien, qu'un nom de lieu en domnus, puisque ces qualificatifs ont été usités en même temps.

Existerait-il par contre la possibilité d'établir entre les deux mots une distinction en ce qui touche à leur répartition géographique? En d'autres termes domnus aurait-il été l'adjectif signifiant « saint » dans une région nettement délimitée de la France, alors que sanctus aurait eu la même valeur dans une zone contiguë, mais distincte peut-être? M. Lavergne, après avoir exprimé les doutes que je viens de reproduire, ajoute que domnus est plutôt « une forme de la France de l'Est, qui a essaimé au Nord, à l'Ouest et au Centre, et se présente surtout devant saint Pierre, saint Martin et sainte Marie. Elle se raréfie au sud de la Loire et, à un cas près, Dempeyre (Haute-Loire), de D. Petrum, est inconnue au domaine d'oc.» M. Dauzat, il est vrai, admet par contre que l'épithète dominus « saint » dut être usitée dans le Midi aussi, puisqu'elle est restée en basque, dans le nom de Saint-Jean-Pied de Port, Don Ibane Garazi, par exemple, et qu'on en trouve des traces en Espagne et en Italie, dans le titre de madonna qu'on donne à la Vierge; mais, continue-t-il, « elle dut disparaître avant

⁷² MGH, vol. cit., p. 170.

⁷³ MGH, vol. cit., p. 258.

⁷⁴ G. Lavergne, art. cit., p. 182.

le développement du culte des saints, car elle n'a laissé aucun vestige dans la toponymie du Midi. Les formations les plus méridionales s'observent au nord de la Saintonge et de l'Angoumois, dans l'Allier et en Saône-et-Loire »75. Sans doute l'existence de domnus « saint » tant dans la toponymie de la moitié nord de la France que dans la région de l'extrême sud-ouest pourrait-elle laisser croire que la zone intermédiaire, soit tout le reste du Midi de la France, a connu cet adjectif avec ce sens. Mais je pense qu'il n'en est rien. Le madonna italien a une autre origine: c'est évidemment un terme de politesse et de respect appliqué à la Vierge, tout simplement 76. Quant au toponyme basque Don Ibane Garazi, auquel on pourrait ajouter Donostia, San Sebastián, Donaisti, Saint-Just, et d'autres encore, il est clair, comme l'a dit Schuchardt, qu'il représente le latin dominus, et que c'est là « ein volkstümlicherer, beschränkterer Ausdruck für das allgemeine San, Santa »77. Mais ce don « saint » du basque est-il vraiment en correspondance directe avec le domnus du français septentrional? En d'autres termes, les deux aires représentent-elles les aires latérales, qui seules ont survécu, d'un domaine lexical embrassant jadis toute la France au moins? Je croirais plutôt que le don basque a été emprunté, non pas au nord, mais au sud: ce serait en un mot un hispanisme. Sans doute, si en espagnol moderne don, doña sont très vivants; si l'espagnol ancien a connu avec le même sens dueño et dueña, ces adjectifs n'ont jamais été rencontrés, que je sache, avec la valeur de « saint, sainte ». Et cependant, il reste, quand on y regarde d'un peu près, quelques infimes traces de ce dernier emploi dans la toponymie de la pé-

⁷⁵ A. Dauzat, Les noms de lieu, Paris 1926, pp. 150-151.

J'en veux voir une preuve (et il y a en aurait beaucoup d'autres) dans le fait suivant. Je visitais il y a une dizaine d'année le couvent de la Certosa di Val d'Ema près de Florence, et le vieux religieux qui m'accompagnait, attirant mon attention sur un tableau représentant la Vierge, parlait de « Madama »: c'est-à-dire que Madonna lui paraissait trop peu respectueux pour la Mère de Dieu, car pour lui ce mot se ressentait trop sémantiquement du substantif donna; et comme dama avait une valeur plus élevée à ses yeux, il avait imaginé d'appeler la Vierge Madama.

⁷⁷ H. Schuchardt, Zum Iberischen, Romano-baskischen, Ibero-romanischen, Zeitschrift für romanische Philologie, vol. XXIII (1899), p. 180.

ninsule. C'est ainsi qu'un petit village situé à quelques kilomètres de Silos porte le nom de Doña Santos: et dans un acte du 12 mai 1076, par lequel deux personnages bien connus, Rodrigo Diaz, soit le Cid Campeador en personne, et sa femme Chimène, donnaient à l'abbaye de Silos la moitié des villes de Peñacova et de Fresnosa, il figure sous la forme Duennos Sanctos 18; plus tard, en 1125, dans un diplôme d'Alphonse VII, il est écrit Donnos Sanctos 79, et Donos Sanctos en 1236 80. Il s'agit là à n'en pas douter d'un dominos sanctos tout à fait identique aux sancti domni, domni sancti que nous avons rencontrés dans nombre de diplômes du VIIIe siècle en France. Il y aurait peut-être encore à faire état du nom du village de Doña Maria, dans la province d'Almería, dont l'église est précisément dédiée à la Sainte Vierge: mais ce serait une localité d'origine moderne 81, de sorte qu'il est plus prudent de ne point en tenir compte. Toujours est-il que nous avons avec Doña Santos un indice que l'espagnol, à une époque reculée, a appliqué dueño aux saints, et que cet adjectif, comme en France, s'employait en apposition avec sanctus; comme en France, il a pu être employé seul avec le sens de ce dernier, et dès lors rien n'empêche que le basque ait emprunté au sud, sans qu'il soit nécessaire en conséquence de faire intervenir la France du nord, et de supposer que le Midi lui aussi a connu domnus « saint » sans que sa toponymie en ait conservé la moindre trace.

Tout fait penser, en un mot, que domnus est bien particulier à la moitié septentrionale de la France. Mais encore faut-il préciser: et ce n'est pas facile, avec les matériaux dont nous disposons, pas plus qu'il n'est aisé d'étudier, pour la plupart des départements, la fréquence relative des composés de domnus suivi d'un vocable hagiographique. Car la liste de Longnon, la plus complète pourtant que nous possédions 82, est malgré tout in-

⁷⁸ D. M. Férotin, Recueil des chartes de l'abbaye de Silos, Paris 1897, p. 21.

⁷⁹ D. M. Férotin, op. cit., p. 49.

⁸⁰ D. M. Férotin, op. cit., p. 189.

⁸¹ Enciclopedia universal ilustrada europeo-americana, t. XVIII, p. 1989.

⁸² Celle de J. Schätzer, Herkunft und Gestaltung der französischen Heiligennamen, Romanische Forschungen, vol. XXII (1908), pp. 82-85,

exacte: un certain nombre de noms lui ont échappé et, surtout, lorsqu'un même nom est porté par plusieurs localités d'un même département, nous n'avons pas le moyen de nous en apercevoir. Pour l'Ain, par exemple, il ne donne que Dommartin et Dompierre: mais, dans la réalité, il y a dans ce département un Dommartin, il est vrai, soit Dommartin-de-Larenay, mais pas moins de quatre Dompierre; et, en plus, Philipon a établi sans qu'il puisse subsister le moindre doute que Domsure (canton de Coligny) est un domnus Theodorus, inconnu à Longnon 83. Pour la Côte-d'Or, ce dernier ne mentionne que Dompierre et Dampierre: mais il y a Dampierre-en-Montagne et Dampierre-sur-Vingeanne, ainsi que Dompierre (commune de Dijon) et Dompierre-en-Morvan 84. Pour le département de la Meuse, s'il est vrai qu'il y a dix espèces de composés de domnus suivi d'un vocable hagiographique, il n'en est pas moins vrai par ailleurs que ce département a douze localités portant des noms faits sur ce modèle, puisqu'à côté de Dommartin-aux-Fours se place Dommartin-la-Montagne; et qu'à Domremy-aux-Bois s'ajoute Domremy-la-Canne 85.

Toutes réserves faites sur la liste dressée par Longnon, il résulte de ses données que les composés en domnus les plus méridionaux se trouvent, deux dans la Charente-Inférieure (Dompierre et Dampierre-sur-Boutonne), un dans la Haute-Vienne (Dompierre), un dans l'Indre (Dampierre), un dans l'Allier (Dompierre-sur-Bèbre), un enfin, cité non point par Longnon, mais par M. Lavergne, Dempeyre (Haute-Loire). Mais les Dompierre et Dampierre de la Charente-Inférieure sont situés tous deux à l'extrême nord du département; il en est de même du Dompierre de la Haute-Vienne et de celui de l'Allier. Le Dampierre de l'Indre

ne contient que vingt-trois noms de saints; quant à celle donnée par le P. Delehaye, *Loca Sanctorum*, Analecta Bollandiana, t. XLVIII (1930), p. 50, elle ne veut signaler que quelques formations parmi les moins aisées à traduire.

⁸³ E. Philipon, Dictionnaire topographique du département de l'Ain, Paris 1911, pp. 154—155.

⁸⁴ A. Roserot, Dictionnaire topographique du département de la Côted'Or, Paris 1924, pp. 138 et 142.

⁸⁵ F. Liénard, Dictionnaire topographique de département de la Meuse, Paris 1872, pp. 71-72.

est un hameau de la commune d'Eguzon, et se trouve par conséquent dans le sud du département; quant au Dempeyre de la Haute-Loire, si éloigné de la zone des composés en domnus, je doute fort, malgré son aspect extérieur, que ce soit un toponyme dont la première partie contienne notre domnus « saint »: sans doute apparaît-il sous la forme Don Peyre en 1290, mais ce n'est qu'un écart de la commune de Coubon, et il paraît toujours avoir fait partie de la paroisse de ce même Coubon 86. Il s'agit donc vraisemblablement d'un nom de lieu où domnus a la valeur, non de « saint », mais celle d'un titre de respect: nous retrouverons bientôt des formations de ce genre. Il est plus prudent, bref, de considérer le Dompierre de l'Allier et le Dommartin du Rhône comme les points les plus méridionaux de cette formation dans cette région; de Dommartin, la limite sud de notre domaine serait indiquée par le Rhône: remarquons en effet qu'il n'existe aucun toponyme analogue en Savoie, pas plus d'ailleurs que dans les cantons de Genève et du Valais.

Mais, dans le domaine ainsi délimité, il y a des blancs et des régions où ces noms de lieu sont très rares, et d'autres au contraire où les composés en domnus sont nombreux. La Bretagne et la Loire-Inférieure n'en ont pas, non plus que les Deux-Sèvres et la Vienne et, au nord, les Ardennes. A l'intérieur du domaine, le Loir-et-Cher ne connaît pas de toponyme de ce genre, et l'Yonne non plus. Par contre, s'il fallait ajouter à ces noms la Mayenne, d'après Longnon, il n'en est rien dans la réalité, puisque ce département possède un Dompierre, appelé aussi Saint-Pierre-des-Landes, dans le canton de Chailland, dont l'existence est attestée en 1168 déjà, sous la forme Danpere 87. — Ensuite, quantité de régions n'ont qu'un nombre infime de ces formations: pour toute la zone située à l'ouest et au sud-ouest de Paris, c'est la règle, puisque le nord de la Charente-Inférieure n'en a que deux, la Haute-Vienne un, la Vendée un, le Maine-et-Loire un, l'Indre-et-Loire un, l'Ille-et-Villaine trois, la Mayenne un, la

⁸⁶ A. Jacotin, Dictionnaire topographique du département de la Haute-Loire, Paris 1907, p. 105.

⁸⁷ L. Maître, Dictionnaire topographique du département de la Mayenne, Paris 1878, p. 112.

Sarthe deux, la Manche un, le Calvados deux, l'Orne trois, la Seine-Inférieure un, l'Eure un, l'Eure-et-Loir deux. Nous les rencontrons un peu plus nombreux aux alentours de Paris: il y en a trois en Seine-et-Oise, deux dans le Loiret, cinq en Seine-et-Marne, deux dans l'Oise, six dans la Somme, deux dans l'Aisne. Plus au nord, ils se font rares de nouveau: les listes de Longnon en donnent deux pour le Pas-de-Calais et un pour le Nord. Mais voici qu'à mesure que nous avançons vers le nord-est, ils deviennent plus fréquents: la Marne en compte six, l'Aube trois, la Meuse dix, la Meurthe-et-Moselle douze, la Haute-Marne dix, les Vosges onze. Par contre, le centre et l'est en ont une moindre quantité: il n'y en a qu'un dans l'Indre, un dans le Cher, un encore dans l'Allier, un dans le Rhône, quatre dans la Nièvre, trois dans la Saône-et-Loire, deux dans l'Ain, trois dans le Jura, huit dans le Doubs, deux dans la Côte-d'Or — je conserve bien entendu les chiffres de Longnon —, trois dans la Haute-Saône, un dans le Haut-Rhin, et onze en Suisse romande enfin.

De ces résultats, M. Lavergne, nous l'avons vu, conclut que domnus est une forme de la France de l'est qui, sur territoire de langue d'oïl, a essaimé dans toutes les directions, et qui se présente surtout devant les noms de saint Pierre, de saint Martin et de sainte Marie. Et antérieurement à l'étude de M. Lavergne, M. Dauzat avait noté qu'en dehors de l'est, domnus précède presque toujours ces trois noms, preuve, dit-il, que le culte des saints commença par celui du premier apôtre, de l'évangélisateur de la Gaule et de la Vierge; et si c'est à l'est que la variété est plus grande, c'est que dominus « saint » y a été usité plus longtemps 88.

Cela revient à dire que l'emploi de domnus au sens de « saint » a commencé antérieurement à l'extension du culte des saints, ou tout au moins antérieurement à l'usage de dédier les églises à des saints. De sorte que, lorsque les premiers cultes de saints se seraient développés, soit ceux de saint Pierre, de saint Martin et de la Vierge, les noms formés avec ces vocables auraient occupé une aire maximum, puisqu'à ce moment domnus « saint » était

(1939), p. 7.

⁸⁸ A. Dauzat, op. cit., p. 151.

employé partout dans la moitié nord de la France. Plus tard, au contraire, sans doute sous les attaques de sanctus, domnus aurait cédé du terrain et se serait retiré vers le nord (ou, disons mieux, l'est), de sorte que les toponymes composés de domnus et d'un nom de saint dont le culte aurait connu la vogue à ce moment n'auraient pu se répandre que dans une aire plus restreinte. Quant à l'explication de M. Lavergne, elle est bien plus simple: du fait que les composés de ce genre sont particulièrement nombreux dans l'est, il en conclut que domnus a pris naissance dans cette région, et que c'est de là qu'il a « essaimé » dans différentes directions.

A cette dernière explication, on peut immédiatement répondre que tous les diplômes et les textes que nous avons parcourus nous montrent que, supposer que domnus a été connu spécialement dans l'est est une affirmation gratuite; nous savons par ailleurs que le mot, avec ce sens, est vraisemblablement d'origine romaine, comme la grande partie du vocabulaire religieux. Quant à la solution proposée par M. Dauzat, elle est beaucoup plus subtile et plus nuancée. Mais on peut lui opposer tout d'abord que les formations rares ne sont pas particulières à l'est et au nord de la France, puisque nous avons par exemple Domalain en Illeet-Vilaine, Demuin dans la Somme, Domfront dans la Sarthe, dans l'Orne et aussi, bien que Longnon ne le dise pas, dans le Nivernais, Danjeul dans la Sarthe, Domjean dans la Manche, Danloup dans la Nièvre, Démoret dans le canton de Vaud, Danvou dans le Calvados, c'est-à-dire sur un territoire s'étendant jusqu'à la Loire au moins, territoire qui au fond n'est dépassé vers le sud que de très peu par le composé Domnus Petrus, auquel se ramènent tous les exemples les plus méridionaux de ce type toponymique.

La difficulté la plus grave qui s'oppose à l'explication de M. Dauzat est d'ordre hagiographique. C'est que, comme l'a remarqué dernièrement encore le P. Delehaye, dans les commencements, le culte des martyrs est étroitement localisé 89. Rome, par

⁸⁹ P. H. Delehaye, Loca Sanctorum, Analecta Bollandiana, t. XLVIII (1930), p. 7.

exemple, vers le milieu du IVe siècle, offre « un spectacle qui se reproduit dans d'autres centres, quoique avec d'autres proportions. Dans la cité, ce sont les chapelles ou les basiliques renfermant les corps des martyrs, et où les exercices du culte officiel n'ont lieu qu'au jour anniversaire. Les premières sont désignées par un nom distinctif quelconque; les secondes, tout naturellement, prennent celui du martyr qui y repose »90. Sans doute la situation se modifie-t-elle dès la fin du siècle, tant à Rome qu'ailleurs: les martyrs milanais Gervais et Protais eurent une église à Rome dès le commencement du Ve siècle 91; à Brescia, l'évêque Gaudence, mort en 407, fonde une basilique en l'honneur des saints dont il avait réuni les reliques, et qui étaient, outre saint Jean-Baptiste et les apôtres Thomas, André et Luc, les martyrs de Milan Gervais et Protais, ainsi que les martyrs d'Anaunie et de Sébaste; vers la même époque, saint Victrice réunissait à Rouen, en une basilique, les reliques des apôtres Thomas, André et Luc, ainsi que celles des martyrs de Milan, de saint Agricola de Bologne et de sainte Euphémie de Chalcédoine 92. Sans doute, plus tard encore, au cours du Ve et du VIe siècle, le culte des saints ne cesse-t-il de faire des progrès: ainsi en est-il à Rome, où s'introduisent sans cesse des dévotions nouvelles 93, en Afrique, si riche pourtant en martyrs indigènes, en Espagne, en Gaule. Car pour la Gaule nous sommes abondamment renseignés, par Grégoire de Tours en particulier. Le culte de saint Julien, dont le centre était Brioude, a rayonné dans toutes les directions; saint Etienne, saint Laurent, étaient titulaires de très nombreuses églises. « Nous connaissons encore, grâce à l'historien des Francs, les principales basiliques de quelques villes importantes. Ainsi celles de Clermont, étaient dédiées respectivement aux saints André, Antolien, Cassius, Cirycus, Illidius, Laurent, Martius, Pierre, Etienne, Venerandus. Tours avait des sanctuaires plus nombreux encore dédiés à la Sainte Vierge, à S. Jean-Baptiste, aux saints Germain, Gervais et Protais, Julien, Litorius, Martin, Pierre

⁹⁰ P. H. Delehaye, art. cit., p. 8.

⁹¹ P. H. Delehaye, art. cit., p. 9.

⁹² P. H. Delehaye, art. cit., p. 11.

⁹³ P. H. Delehaye, art. cit., p. 16.

et Paul, Étienne, Venantius, Vincent, à Ste Marie et S. Jean-Baptiste, aux saints Saturnin, Martin et Illidius. A Paris sont signalées les basiliques des Apôtres (plus tard Sainte-Geneviève), des SS. Denys, Julien, Laurent, Crescentia, et celle de Saint-Vincent, plus tard Saint-Germain »94.

Il est vrai que nous rencontrons, dans les listes qui précèdent, les noms de saint Pierre, de saint Martin, de sainte Marie. Mais ils ne sont pas seuls, et rien ne nous autorise à supposer que leur culte était plus ancien en Gaule que ceux des autres saints avec les noms desquels voisine le leur, noms qui auraient tout aussi bien pu, si seule la question de l'antiquité d'un culte avait de l'importance, dans la formation des toponymes avec domnus, donner naissance à des composés de ce genre. L'hypothèse de M. Dauzat paraît en conséquence être construite sur des données inexactes: si les noms de lieu composés de domnus et d'un nom de saint tel que Petrus, Martinus ou Maria sont les plus répandus, c'est, non point parce que le culte de ces saints a été nécessairement plus ancien que d'autres, mais c'est tout simplement — et ceci a l'air d'une vérité de la Palisse — que ces trois cultes ont été plus populaires que beaucoup d'autres. J'ai insisté déjà sur le fait que domnus n'est pas en réalité un synonyme pur et simple de sanctus: il était impossible que les scribes ne se rendissent pas compte qu'en se servant de domnus, c'était une forme vulgaire qu'ils introduisaient dans leur latin, puisque devant le nom de Dieu ou du Christ, c'est la forme entière et non syncopée qu'ils employaient 95. Domnus, en un mot, était un synonyme, oui, mais un synonyme populaire de sanctus: tandis que ce dernier, de par son appartenance au latin ecclésiastique, pouvait s'appliquer à tous les saints, dans toutes les parties de la Gaule, à toutes les époques, domnus, lui, ne faisait partie que du langage courant. Et si on le rencontre dans nombre de textes, c'est, ou bien par suite d'un lapsus du scribe, ou bien parce que ce dernier, qui dans

⁹⁴ P. H. Delehaye, art. cit., pp. 18-19.

⁹⁵ J. Vielliard, Le latin des diplômes royaux et chartes privées de l'époque mérovingienne, Bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Etudes, sciences historiques et philologiques, fasc. 251, Paris 1927, p. 99. Pour Grégoire de Tours en particulier, cf. M. Bonnet, op. cit., p. 146, note 4.

son langage habituel employait cet adjectif, s'en sert pour éviter une répétition fâcheuse de sanctus. Etant donné le caractère éminemment populaire de domnus, on s'explique aisément qu'il ait pu qualifier les noms des trois saints les plus populaires, ceux dont le culte était, non point peut-être le plus ancien, mais le plus diffusé: le toponyme Saint-Martin, a écrit Longnon, est « à coup sûr le plus répandu en France des noms de lieu se rapportant au culte des saints »96. Et la même raison exactement explique comment domnus a pu qualifier des noms de saints locaux, dont le culte était confiné en une région peu étendue souvent: c'est que, là encore, nous avons un toponyme qui nous a conservé la forme populaire du nom de ce saint local. Si à Damblain on appelait saint Bénigne dam Blain, c'est que ce saint, patron et protecteur de l'église et de la paroisse, avait quelque chose de plus familier, de plus tangible que tel autre saint, dont le nom, dans l'usage villageois, n'était sans doute pas précédé du qualificatif dam, mais de saint.

D'autres influences particulières ont d'ailleurs pu favoriser dans telle ou telle région le foisonnement de domnus. Si ce terme a été connu de toute la moitié nord de la France, et si des composés toponymiques formés avec cet adjectif se retrouvent un peu partout dans le domaine de la langue d'oïl, il est vrai aussi, nous l'avons vu, que la densité de ces composés est loin d'être partout la même. Si nous pouvions consulter en quantité suffisante des chartes antérieures au Xe siècle provenant de régions déterminées, sans doute constaterions-nous quelque différence dans l'usage de domnus, différence qui correspondrait plus ou moins à la différence actuelle de densité des toponymes en domnus. Dans les chartes de Stavelot-Malmédy, par exemple, nous rencontrons presque toujours sanctus, à partir du milieu du VIIe siècle 97, et l'on trouve même agyus, dans une mention du « monasterium Stabulaus, ubi agyus Remaclus corpore quiescit »98 en 825, alors que domnus n'apparaît pour la première fois qu'en 744,

⁹⁶ A. Longnon, op. cit., p. 430.

⁹⁷ J. Halkin et C.-G. Roland, Recueil des chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmédy, t. I, Bruxelles 1909, p. 7.

⁹⁸ J. Halkin et C.-G. Roland, vol. cit., p. 72.

alors qu'il est question des « basilicas in honore domnorum sanctorum Petri et Pauli et sancti Martini »99: et encore ce cas ne saurait-il prouver que domnus était connu dans la région, puisque la phrase est tirée d'un diplôme de Childéric III en faveur de Stavelot. Pour avoir un acte d'origine locale contenant cette dénomination, il faut descendre jusqu'en 907, alors que Harduinus, le comte Obertus et sa femme Helitruda cèdent « ad ecclesiam sancti Petri et sancti Remacli in monasterio Stabulaus, in quo ipse domnus Remaclus in corpore requiescit »100 un manse dans le comté de Bastogne; et, par la suite, je n'en connais que deux exemples de 943, l'un dans un acte par lequel Odilardus et sa femme cèdent leurs biens « ecclesie sancti Petri et sancti Remacli in Stabulaus monasterii, ubi ipse domnus in corpore quiescit »101, l'autre dans une donation, contenant presque les mêmes termes, faite par Rainulfus et son épouse à la même maison religieuse 102. Domnus, bref, est très rare dans les chartes de Stavelot-Malmedy, et il semble y apparaître tardivement: il n'est pas étonnant dès lors de devoir constater que la Belgique romane ne connaît qu'un nombre infime de composés en domnus.

Cette différence de fréquence du mot, que nous pouvons toucher du doigt grâce aux données de la toponymie, doit s'expliquer en partie par des variations dans le lexique religieux populaire des différentes provinces ecclésiastiques de la Gaule. Remarquons en effet que la majorité des composés en domnus se trouve sur le territoire des évêchés mérovingiens de Toul et de Verdun, qui faisaient partie de la Première Belgique, dont la métropole était Trèves. La province de Reims, celles de Sens, de Besançon et de Lyon les connaissent aussi, mais en moins grand nombre déjà; dans celles de Paris, de Rouen, de Tours, de Bourges, de Bordeaux, ils ne figurent qu'à un nombre infime d'exemplaires; dans celle de Moutiers-en-Tarentaise, ils font complètement défaut. C'est ce qui explique que, pour la Suisse, ces composés soient localisés dans le Jura-Bernois, les cantons de Neuchâtel, de Vaud

⁹⁹ J. Halkin et C.-G. Roland, vol. cit., p. 44.

¹⁰⁰ J. Halkin et C.-G. Roland, vol. cit., p. 121.

¹⁰¹ J. Halkin et C.-G. Roland, vol. cit., p. 150.

¹⁰² J. Halkin et C.-G. Roland, vol. cit., p. 152.

et de Fribourg, soit dans les parties romanes des diocèses de Bâle et de Lausanne, qui dépendaient de l'archevêché de Besançon, alors qu'il n'y en a pas trace dans la région de Nyon et dans les cantons de Genève et du Valais, dont le territoire dépendait ecclésiastiquement de l'archevêque de Moutiers.

Si nous savons, grâce aux recherches du P. Delehaye, que domnus apparaît très tôt déjà 103; si, comme j'ai tenté de le montrer, ce n'est guère possible d'établir une différence d'âge entre les toponymes composés de sanctus et ceux formés avec domnus, pour la raison que sanctus n'a jamais cessé d'être employé, qu'à toute époque on le retrouve concurremment avec domnus, il n'est pas facile de préciser la date à laquelle ce dernier n'a plus été en usage au sens de « saint ». Nous venons de voir que, dans les chartes de Stavelot-Malmédy, domnus était encore usité en 943: cela semblerait donner raison aux savants qui estiment que cet adjectif a vécu plus longtemps dans l'est qu'ailleurs. Encore faudrait-il savoir jusqu'à quel point cet «in quo ipse domnus in corpore quiescit» n'était pas une simple formule, jusqu'à quel point cette forme reflétait l'usage lexical de la région, et aussi jusqu'à quel point l'idée de « saint » était contenue dans ce domnus, qui contenait sans nul doute une idée de respect également. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il n'y a pas eu de solution de continuité entre domnus « saint » et domnus titre de politesse: en 529 déjà, le pape est appelé « domnus papa »104; à l'époque où saint Denis était qualifié de domnus, on pouvait appliquer le même adjectif à un roi ou à l'abbé d'un monastère. Et c'est sans doute

104 MGH, Concilia, t. I, p. 57.

dans les textes, de dominus précédant un nom de lieu est de 752 pour Dombasle-sur-Meurthe (villa que domno Basilla vocatur) ». Bien que je n'aie fait sur ce point aucune récherche particulière, je puis en tout cas mentionner un toponyme de ce genre antérieur de trois quarts de siècle à la forme de 752: un texte de 673 déjà, en effet, parle des localités de « Herla . . . et Saturiaco vel Domnofronte » (MGH, Diplomatum Imperii, t. I, p. 30), que l'index du volume identifie avec un Domfront dans le Nivernais sur lequel je n'ai pas d'autres indications. En tout cas, aucun des trois Domfront mentionnés par Longnon, op. cit., p. 420, ne se trouve dans cette région: il se pourrait qu'il s'agisse de Saint-Front dans l'Allier.

cet usage de politesse qui a affaibli la position de domnus au sens de « saint »: mais ce qui l'a surtout condamné, c'est qu'il représentait un terme trop gallican, peut-on dire, alors que sanctus avait pour lui l'appui tout-puissant de l'usage romain. Et le lexique ecclésiastique de la France a toujours eu tendance à se modeler sur celui de Rome, à l'imiter jusque dans les détails.

De sorte que lorsque Longnon écrit que « passé l'an mil, on n'a plus d'exemples avérés de l'emploi de domnus au sens de « saint »105 — opinion qui a été partagée entre autres par M. Dauzat 106 et plus récemment encore par M. von Wartburg 107 — il se peut qu'il ait raison, bien qu'il soit toujours délicat de juger de la vie ou de la mort d'un mot, de son existence ou de son inexistence dans la langue parlée, par sa présence ou par son absence des textes latins de l'époque. Là où il a raison certainement, par contre, c'est lorsqu'il note que, dom étant devenu une pure appellation de courtoisie, il existe certains noms de lieu, très analogues d'aspect aux toponymes en domnus suivi d'un nom de saint, mais dans lesquels il faut se garder de voir des vocables hagiographiques: Longnon cite comme exemple le nom de Damparis (Jura), de domnus Patricius, ce Patricius n'étant point un saint, mais «un religieux du nom de Paris, qui, vers 1150, fonda en ce lieu un monastère »108.

Ces formations, où domnus est pris comme terme de politesse, ne sont pas rares non plus en Suisse romande. Il existe entre autres un lieu dit en Dombrémont près de Villars-Ste-Croix (Vaud), un en Domcretin et la fin de Domvuiber à Sassel (Vaud), un Champ Domp Nicoud et un Praz Domp Richard à Cheiry (Fribourg) en 1703; une Fin de Dom Hugon à Charmey (Fribourg): il serait facile, au surplus, d'allonger cette liste.

C'est par une formation pareille, semble-t-il, que l'historien Hisely expliquait le nom du village vaudois de *Donneloye*, puis-

¹⁰⁵ A. Longnon, op. cit., p. 389.

¹⁰⁶ A. Dauzat, op. cit., p. 151.

¹⁰⁷ W. von Wartburg, Französisches etymologisches Wörterbuch, vol. III, p. 131.

¹⁰⁸ A. Longnon, op. cit., p. 390.

que, en citant des mentions anciennes *Dommolui*, *Domnelui*, il ajoutait en note que « ce nom s'est apparemment formé de *Domnus Lodovicus*, Lodoicus, Lois »¹⁰⁹, étymologie admise par Gatschet ¹¹⁰ et précisée jusqu'à l'absurde par Studer, qui voit dans ce *Lois* le nom de Jean-Philippe Loys de Villardin ¹¹¹, qui vivait au milieu du XVIIe siècle, alors que la localité existait certainement au XIIe.

Mais, si pour l'explication étymologique des toponymes ainsi formés, il convient de prendre ses précautions; si le sens de domnus ne se présente guère comme probable qu'au cas où il s'agit d'une très ancienne paroisse, et que par contre, lorsqu'il s'agit d'un hameau ou d'un lieu-dit, il est plus sûr de n'attribuer à domnus qu'une simple valeur de politesse, c'est un domnus « saint » qui se retrouve sans doute dans le nom de Donneloye, bien que, de prime abord, le problème se complique du fait que, si haut qu'on puisse remonter, la patronne de l'église paroissiale paraît toujours avoir été Notre-Dame, dont le nom n'a pu évidemment former celui de Donneloye, dònèlayè en patois local. Nous sommes par conséquent forcés d'admettre que l'église, à une époque ancienne déjà, avait changé de patron.

Quel en aurait été le patron primitif? M. Muret, dans la notice qu'il consacre à ce nom de lieu, ne se prononce pas ¹¹²; Jaccard a proposé de voir dans ce -loye le nom de sainte Luce ou Lucie ¹¹³; et, sans que j'aie pris la peine de réfléchir à l'impossibilité phonétique de cette transformation, j'avoue qu'autrefois j'ai accepté cette solution ¹¹⁴. Mais il faut chercher ailleurs. Voici, pour nous guider, quelques formes anciennes:

J.-J. Hisely, Cartulaire de l'abbaye de Hautcrêt, Mémoires et Documents p. p. la Société d'histoire de la Suisse romande, t. XII, 2e partie, Lausanne 1854, p. 244, note.

p. 8. Cet auteur hésite d'ailleurs entre Ludovicus et Lucius.

J. Studer, Schweizer Ortsnamen, Zürich 1896, p. 92.

statistique du canton de Vaud, t. I, Lausanne 1914, p. 626.

série, t. VII, Lausanne 1906, p. 136.

¹¹⁴ P. Aebischer, Sur les martyria et les martyreta en général et les

- 1142 pontius et guido de donnaluj; J. Gumy, Regeste de l'abbaye de Hauterive, Fribourg 1923, p. 10, nº 27 115.
- 1143 Poncius et wido de doneluj; J. Gumy, op. cit., p. 13, nº 33.
- 1160 borcardus lupus de donna luj; J. Gumy, op. cit., p. 31, nº 82.
- 1174 Amedeus miles de *Donneloia*; J.-J. Hisely, *Cartulaire de l'abbaye de Montheron*, Mémoires et Documents..., t. XII, 3e partie, p. 24. Ce texte n'est connu que par un vidimus de 1285.
- 1174 Amedeus de *Donnaluyz*; Rodulfus presbiter de *Donnaluyz*; J.-J. Hisely, *op. cit.*, p. 27. Ces mentions proviennent de la même charte que la précédente.
- 1177 Petrus lupus de *Domnaloia*; Rodulfus sacerdos de *Domne-loia*; Petrus Lupus de *Domneloia*; J.-J. Hisely, *op. cit.*, p. 30.
- 1228 Donnelue; Cartulaire du chapitre de Notre-Dame de Lausanne, Mémoires et Documents..., t.VI, p. 18¹¹⁶.
- 1230 per uillam de Ogens versus donnaluy; J. Gumy, op. cit., p. 146, nº 394.
- 1237 Vmbertus de doneluja; Cartulaire du chapitre de Notre-Dame de Lausanne, vol. cit., p. 217.
- 1285 curatus de *Donneluy; Fontes rerum bernensium*, t. III, Bern 1880, p. 391.

La différence des finales -lui et -luia ne saurait faire difficulté: cette dernière ne doit être qu'une latinisation, si l'on admet que le vocable hagiographique qui se cache dans Donneloye présentait un -a final après une palatale: en ce cas cet -a

[«] martereys » fribourgeois en particulier. Contribution à l'étude de la christianisation de la Suisse romande, Revue d'histoire suisse, t.VIII (1928), p. 189. Cf. également M. Benzerath, Die Kirchenpatrone der alten Diözese Lausanne im Mittelalter, Freiburger Geschichtsblätter, XX. Jahrg. (1913), p. 102.

Toutes les mentions provenant de cet ouvrage ont été corrigées d'après les originaux; celles provenant du *Liber donationum Altaripae* d'après les photographies de l'original conservées à la Bibliothèque cantonale de Fribourg.

^{11.6} Cette mention a été vérifié sur les photographies de l'original du Cartulaire qui existent aux Archives cantonales vaudoises; elle s'y trouve au f⁰ III°. Celle de 1237 — il s'agit d'une copie légèrement postérieure — y figure au f⁰ XXXXVI.

final aboutissait à un son qui se confondait avec le -i- qui précédait; comme la forme moderne, les formes médiévales ne devaient pas être accentuées sur le -i final, mais sur le -u- de -lui. Mais ces graphies nous permettent en tout cas cette constatation: c'est qu'en 1143 déjà, nous trouvons Donelui, légèrement différent du Donnalui de 1142, et que la forme en -e- résiste non seulement jusqu'en 1285, mais jusqu'à nos jours, puisqu'elle subsiste dans la forme patoise actuelle. Elle nous incite donc à supposer que le nom de la sainte - car il s'agit certainement d'un féminin — ne commençait pas nécessairement par un A-, mais peutêtre par un E-. D'autre part, la finale -lui, -lūyè en patois, nous ramène à un o tonique, ou à un -au-, suivi d'une palatale ou d'un groupe palatal: ainsi, dans le dialecte voisin de Prahins, troia aboutit-il à truya, in odiat à enuyè et audiat à uyè 117. sorte que notre vocable hagiographique pourrait être quelque chose comme Elöia, Elödia ou Elaudia, si l'on admet que l'initiale était un E-, ou Alöia, Alauia, Alödia ou Alaudia, si l'on suppose un A- initial qui, dans la combinaison Domna Alaudia, aurait abouti par dissimilation à *Domn Elaudia.

Nous voici bien près de la solution. Car s'il existe une sainte Alodia, vierge et martyre à Huesca sous le règne d'Abdurrahman. Il de Cordoue 118, son culte se réduit à peu de chose, et il est bien invraisemblable qu'il ait pénétré jusqu'à nous. Il ne reste donc plus guère en ligne de compte que les formes Alaudia ou Elaudia, qui existent, puisque ce ne sont que des variantes du nom de sainte Eulalie, martyrisée à Barcelone en 305, ou mieux à Merida en 304: il ne doit s'agir là en effet que d'une seule personne, et non de deux, comme on l'a voulu et comme on le veut encore parfois.

Que notre Alaudia ou Elaudia soit un représentant du nom Eulalia, c'est ce que les noms de personne correspondants du sud de la France, et les noms de lieu en particulier, suffisent à démontrer. Comme l'a remarqué Longnon, « parmi les formes po-

¹¹⁷ L. Gauchat, J. Jeanjaquet, E. Tappolet, *Tableaux phonétiques des patois suisses romands*, Neuchâtel 1925, col. 182, 335 et 342.

¹¹⁸ F. Doyé, *Heilige und Selige der römisch-katholischen Kirche*, vol. I, Leipzig s. d., p. 43.

pulaires, certaines s'expliquent par l'hypothèse d'une variante Euladia, dont la dentale intervocale, selon les régions, s'est altérée en z - Sainte-Aulazie (Tarn-et-Garonne), Sainte-Alauzie (Lot) — ou est tombée: Sainte-Aulaye (Dordogne) et Saint-Aulais (Charente) »119. En suivant un autre chemin, Eulalia devenu Auladia s'est dissimilé en Aularia, d'où les formes provençales vulgaires Aulàri, Aulàrio 120, ainsi que les toponymes Saint-Aulaire (Corrèze, Dordogne), ou, avec métathèse, Saint-Araille (Haute-Garonne), Saint-Arailles (Gers) et Xaintrailles (Lot-et-Garonne). - Et que le Saint-Aulaye de la Dordogne soit bien un Sancta Eulalia, c'est ce que suffisent à prouver, et le fait que la patronne de l'église était sainte Eulalie, et que la localité est appelée « bastida de Sancta Eulalia» en 1288 121. Au surplus, la forme Auladia < Euladia que suppose ce toponyme doit être ancienne, puisque dans la Vita Severini abbatis Acaunensis, datée du VIe siècle, il est question d'un évêque de Nevers appelé « pontifex » noster Euladius episcopus» et Eulalius dans la préface, et que l'Appendix à la Vita Aridii abbatis Lemovicini, du VIIe siècle, parle d'une Peladia qui « genuit Carteriam et Euladiam et Mummulum »122. Et l'on peut même situer de façon plus précise cette forme Euladius dans le temps: un privilège de Childebert Ier en faveur d'une maison religieuse des environs du Mans, datant des alentours de l'an 540, mentionne un « Eoladius presbyter »123. Enfin, si Euladia, Euladius sont sûrement attestés, et ne sont point de simples hypothèses comme l'admettait Longnon, s'il est certain que c'est bien la base de noms de lieu du sud de la France, il est non moins assuré que cette forme a existé dans une région bien plus rapprochée de nous. Une commune du département de l'Ain porte le nom de Saint-Eloi: mais son église pa-

¹¹⁹ A. Longnon, *op. cit.*, p. 417. Sur ces changements, cf. aussi J. Schätzer, *art. cit.*, p. 62, qui a d'ailleurs de graves erreurs.

¹²⁰ F. Mistral, Dictionnaire provençal-français, t. I, p. 177.

¹²¹ De Gourgues, Dictionnaire topographique du département de la Dordogne, Paris 1873, p. 285.

¹²² MGH, Scriptorum rerum merovingicarum, t. III, pp. 169 et 610. Pour ce dernier exemple, un des manuscrits a d'ailleurs la variante Eulaliam.

¹²³ Recueil des historiques des Gaules, éd. Delisle, t. IV, p. 620.

roissiale était sous le vocable de sainte Eulalie — elle est appelée « ecclesia Sanctae Eulalyae » en 984 —, et le changement de genre de ce toponyme n'est attesté qu'à partir du milieu du XVIIIe siècle, alors qu'il est question en 1376 encore de Sancta Heulalia, comme de Sancta Hilalia aux environs de 1325, et de la « Parrochia Sancte Eulalie » en 1201 124.

Bref, nulle raison phonétique ne s'oppose à ce que Donneloye ne vienne de Domna Eulalia, puisque le nom de cette sainte a eu des formes vulgaires Euladia, Auladia, Alaudia attestées par ailleurs. Mais, de prime abord du moins, il semblerait que l'aire d'extension du culte de cette martyre ne puisse englober la Suisse romande, puisqu'Eugène Ritter, après avoir remarqué que sainte Eulalie jouit d'une certaine popularité, conclut qu'« en attendant un plus ample informé, on peut dire que sainte Eulalie a été populaire dans le midi de la France, et ne l'a pas été dans le nord, ni même dans le centre du pays »125. Il est vrai qu'il base ses conclusions uniquement sur l'étude des toponymes contenant le nom de la sainte espagnole, et que, de la sorte, il est amené à constater très justement qu'« une quarantaine de localités, dans le midi de la France, portent le nom de Sainte-Eulalie. Elles sont groupées entre l'Océan et le Rhône, et n'atteignent pas le bassin de la Loire. Tout à fait isolées dans le nord sont deux localités de ce nom, en Champagne »126. Mais s'il est exact que jamais en Gaule la sainte n'a eu l'immense vogue qu'elle a eu dans la péninsule ibérique, où plus de cent-cinquante villages d'Espagne, dans les provinces de Lugo, d'Oviedo, d'Orense en particulier portent son nom, il est vrai aussi que Béziers, en 455 déjà, vit la fondation d'une basilique « in honorem sanctorum martyrum Vincenti, Agnetis et Eulaliae», et qu'Eulalie de Merida est célébrée par Grégoire de Tours 127; et le Saint Eloi de l'Ain, comme notre Donneloye, sont des indices, à défaut d'autres, que

¹²⁴ E. Philipon, Dictionnaire topographique du département de l'Ain, Paris 1911, p. 377.

¹²⁵ E. Ritter, Sainte Eulalie, Zeitschrift für französische Sprache und Literatur, vol. XXII (1900), p. 38.

¹²⁶ E. Ritter, art. cit., p. 36.

¹²⁷ P. H. Delehaye, Les origines du culte des martyrs, 2e éd., Subsidia hagiographica, fasc. 20, Bruxelles 1933, pp. 342—343.

le culte de cette sainte s'est propagé à une date ancienne dans la direction du nord plus loin qu'on ne le supposait: si l'église de Donneloye a été débaptisée à une époque qu'on ne peut préciser, c'est peut-être qu'alors ce culte était passé de mode dans la région qui nous intéresse, et que les courants méridionaux qui l'avaient porté jusqu'aux environs d'Yverdon avaient cessé d'agir.

Le second nom de lieu que je m'étais proposé d'examiner présente moins de difficultés. C'est le nom de Donatyre, aux portes d'Avenches, accolé aux murs d'enceinte mêmes de l'ancienne ville romaine, dunatira en patois local, nom dont on a fait un composé de domnus et du nom de saint Thyrse 128 — ce qui est inexact —, ou de sainte Thècle 129 — ce qui est conforme à la vérité —, ou peut-être, aux dires de M. Muret, de sainte Tigre, ce qui est bien invraisemblable du point de vue hagiographique. Si l'étymologie domna Thecla n'est pas claire phonétiquement, puisqu'un *v ĕ c l a aboutit à vīya dans le patois voisin de Dompierre, et qu'il faut admettre que domna Thecla a passé à *dona Tielyi pour aboutir à Donatieri (où le -i final représente un son assourdi remontant à -a précédé d'une palatale), elle n'en est pas moins assurée, puisqu'un certain nombre de formes anciennes de ce toponyme s'écrivent justement Dompnatecla. La plus ancienne qui était connue de M. Muret ne datait, il est vrai, que de 1453 130; mais les mentions d'un «Uldricus curatus de donnathecla» en 1342 131 et de « domini Uldrici curati de donnathecla » en 1344 132, à côté de celles de « domini anselmi curati de donnatyery » en 1293 133, montrent qu'un siècle avant déjà, on savait que Donatyre était l'équivalent de Domna Thecla. Bien plus: la mention la plus ancienne que nous ayons de ce toponyme est de 1228, et

¹²⁸ A. Gatschet, op. cit., p. 8.

¹²⁹ H. Jaccard, op. cit., p. 135; E. Muret, in E. Mottaz, op. cit., t. I, p. 625.

¹³⁰ J. G., Etat des paroisses du diocèse de Lausanne situées dans le canton de Vaud en 1453, Mémorial de Fribourg, t. IV (1857), p. 304.

¹³¹ J. Gumy, *op. cit.*, p. 466, n^o 1276. Cette mention et les suivantes ont toutes été vérifiées sur les originaux.

¹³² J. Gumy, op. cit., p. 475, nº 1303.

¹³³ J. Gumy, op. cit., p. 305, n° 835 et 836.

est écrite *Donnatieri* ¹³⁴, dans le pouillé du diocèse figurant au commencement du cartulaire de Notre-Dame de Lausanne. Mais ce que l'édition, fort défectueuse, de ce recueil, n'a pas cru devoir relever, c'est que dans la liste où se trouve ce nom, il est surmonté de l'indication: « *Scilicet sancta thecla* » écrite, ainsi qu'à bien voulu me l'assurer M. le professeur Léon Kern, archiviste de la Confédération, qui a eu l'amabilité d'examiner à mon intention le manuscrit du cartulaire conservé à Berne ¹³⁵, de la main du même scribe qui a transcrit le mot *Donnatieri*. C'est dire, bref, qu'en 1228 aussi bien qu'en 1453, on savait parfaitement que Donatyre signifiait « sainte Thècle ».

Mais voici une difficulté un peu semblable à celle que nous avons rencontrée à propos de Donneloye: « Aussi haut que nous pouvons remonter — a dit M. Mottaz —, nous trouvons l'église sous le vocable de saint Etienne, mais rien n'empêche d'admettre - continue-t-il -, étant donné le nom même de Donatyre, que sainte Thècle en ait été la patronne primitive, ou que du moins cette sainte ait eu une chapelle à son nom dans le territoire de la localité». Remarquons immédiatement que cette dernière hypothèse n'est guère satisfaisante: s'il est vrai qu'avant la Réforme le territoire de la paroisse de Donatyre était fort étendu, puisqu'il comprenait, outre Donatyre et Olleyres, partie du territoire fribourgeois avoisinant 136, on n'y trouve pas trace d'une chapelle dédiée à sainte Thècle; au surplus, le nom de Domna Thecla ne pouvait provenir que du vocable de l'église paroissiale. Faudraitil croire dès lors, ici encore, à une débaptisation, sainte Thècle ayant cédé sa place à saint Etienne? Cela n'est point nécessaire: M. Benzerath, en effet, a supposé très ingénieusement que « mit der Verehrung des Erzmartyrers Stephan war auch der Kult der hl. Thecla gegeben, weil sie als die erste Martyrerin der Kirche

¹³⁴ Cartulaire du chapitre de Notre-Dame de Lausanne, Mémoires et Documents..., t. VI, p. 13.

¹³⁵ Cette mention, ainsi que la forme *Donnatieri*, se trouve au f⁰ III du manuscrit.

¹³⁶ Cf. en particulier P. Ap. Dellion, Dictionnaire historique et statistique des paroisses catholiques du canton de Fribourg, vol. XII, Fribourg 1902, p. 47.

angesehen wird. Eine Zeitlang muss sie neben dem hl. Stephan als Schutzheilige der Kirche von Donatyre verehrt worden sein, wenigstens im XIII. bis XV. Jahrhundert, da der Ort in einer Urkunde von 1343 Donna Tecla und im Visitationsprotokolle Bischofs Saluzzo vom Jahre 1453 Domnatecla alias Donatiere genannt wird, und auch im Zehntenverzeichnis vom Jahre 1285 der Name Donna Thecla für Donatyre erscheint »137. Si la première hypothèse de M. Benzerath, que l'église paroissiale a eu primitivement deux patrons, saint Etienne et sainte Thècle, le premier martyr et la première martyre, me paraît très heureuse, il me semble par contre que ces formes sur lesquelles M. Benzerath se base pour supposer que sainte Thècle était encore co-patronne de la paroisse au XVe siècle n'ont point nécessairement cette signification. Du fait que Donneloye continuait à porter ce nom, alors que son église était dédiée à la Sainte Vierge; du fait que celle de Dompierre (Vaud) était elle aussi placée sous le vocable de Notre-Dame, il ne s'ensuit nullement que ces paroisses aient eu, ou aient continué à avoir deux patrons, sainte Eulalie et Notre-Dame, ou saint Pierre et sainte Marie: les indications fournies par M. Benzerath veulent dire tout simplement qu'on se rendait compte, en 1285 — et même avant, nous le savons — comme en 1453, de la signification du toponyme, sans qu'on entendît spécifier par là que l'église de Donatyre était sous le vocable de sainte Thècle comme sous celui de saint Etienne. Il est plutôt vraisemblable que ce double patronat a disparu très vite. Et si la paroisse a pris le nom de sainte Thècle, alors que le patron le plus important de l'église était sans doute saint Etienne, puisque c'est lui qui a survécu, peut-être faut-il en voir la cause dans ce qui, au fond, se réduirait à une homonymie: cette église étant la seule du diocèse qui fût dédiée à sainte Thècle, la dénomination Domna Thecla ne pouvait prêter à confusion, alors qu'au contraire celle de Sanctus ou Domnus Stephanus risquait de créer des confusions entre notre localité et les autres endroits qui avaient des églises avec le même saint comme patron.

Si l'union des deux cultes de sainte Thècle et de saint Etienne se comprend aisément, pour les raisons données par M. Benzerath,

¹³⁷ M. Benzerath, act. cit., p. 91.

je dois avouer cependant que je ne connais pas d'autre église dédiée à ce couple de martyrs. Et si le développement du culte de saint Etienne est postérieur à 415, date de l'invention des reliques de Caphargamala 138, il s'est propagé rapidement par la suite, ainsi qu'en témoigne saint Augustin lui-même pour l'Afrique 139: on sait que la cathédrale de Paris était primitivement sous l'invocation de saint Etienne. Quant au culte de sainte Thècle, il passa d'Asie Mineure à Constantinople, puis à Ostie 140; Milan aussi reçut sans doute de bonne heure des reliques de la sainte, et une des plus anciennes basiliques lui était dédiée 141; et, par ailleurs, Lyon et Tarragone furent des foyers du même culte 142. Pour le centre de la France, on sait que le monastère de Chamalières, près de Clermont, possédait dès avant le milieu du Xe siècle des reliques d'une sainte Thècle 143, sur laquelle des renseignements précis font défaut 144; et le couvent voisin de Royat avait un autel dédié à sainte Thècle 145. Est-ce de ce centre de la France ou de Lyon que le culte de la première martyre est arrivé jusqu'aux portes d'Avenches, ou est-ce plutôt de Milan? C'est ce qu'il est impossible de savoir. Peut-être, comme celui de sainte Eulalie, le culte de sainte Thècle a-t-il remonté la vallée du Rhône: et ce seraient là les témoins d'un courant religieux qu'il faudrait pouvoir préciser.

¹³⁸ P. H. Delehaye, Loca Sanctorum, p. 16.

¹³⁹ P. H. Delehaye, Les origines du culte des martyrs, pp. 147-158.

¹⁴⁰ P. H. Delehaye, op. cit., p. 289.

¹⁴¹ P. H. Delehaye, op. cit., p. 339.

¹⁴² Holzhey, in Kirchliches Handlexikon, vol. II, München 1912, col. 2342.

¹⁴³ MGH, Scriptorum rerum merovingicarum, t. VII, pars II, p. 465.

¹⁴⁴ D. G. Morin, La formation des légendes provençales. Faits et aperçus nouveaux, Revue bénédictine, 26e année (1909), pp. 29—30.

¹⁴⁵ MGH, vol. cit., p. 466.